



Construction de murs intérieurs en aggloméré béton

CHANTIER RÉFÉRENCE



DIEPPE (76)

Un sac anti-pluie pour une performance à toutes les étapes du chantier

LE CHANTIER

À Dieppe, en Seine-Maritime, la société Thibault SAS a participé à la construction de la nouvelle concession automobile Renault. Pour la mise en œuvre des longrines, le coulage de la dalle béton et la réalisation des 800 m² de murs intérieurs en aggloméré béton, l'entreprise a utilisé le ciment Le Classic® de Lafarge, conditionné dans son nouvel emballage Sac Protect™ anti-pluie. Un véritable plus pour un chantier exposé aux intempéries et à l'humidité. Grâce à cet emballage, l'entreprise n'a essuyé aucune perte de matière.

DÉMARRAGE DU CHANTIER :

septembre 2014.

LIVRAISON : avril 2015.

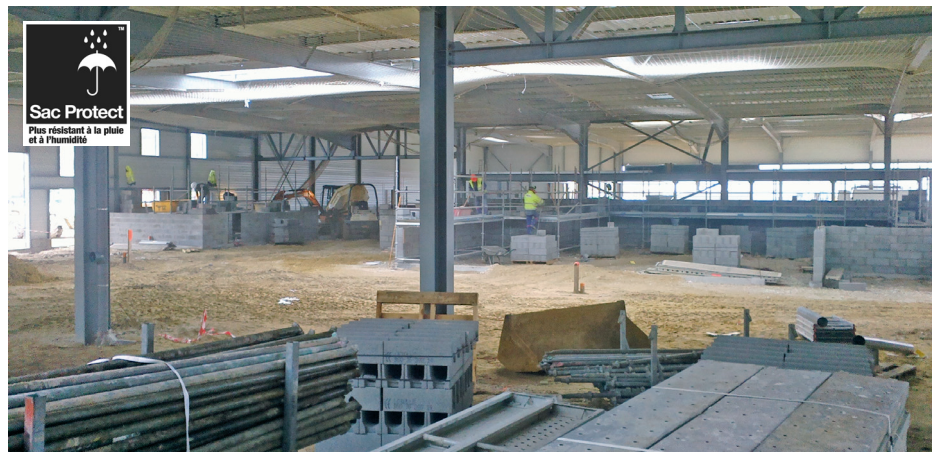
EFFECTIF DU CHANTIER :

de 10 à 12 personnes.

CLIENT : Société Guedet,

2^e groupe français de distribution automobile.

ARCHITECTE : Capy Joulia.



L'OBJET DES TRAVAUX

Sur ce chantier, l'entreprise Thibault SAS était chargée de la réalisation de murs intérieurs en aggloméré béton.

L'entreprise a notamment réalisé un mur de 6 mètres de haut, allant jusqu'au faîtiage, qui sépare l'espace d'accueil de l'atelier automobile. Le chantier, partiellement en extérieur, a été mené sous des conditions climatiques automnales parfois délicates.

Les travaux ont consisté à :

- réaliser les massifs de fondation ;
- mettre en place des longrines de construction ;
- couler la dalle béton ;
- monter les murs coupe-feu et de séparation.

L'ENTREPRISE RETENUE

Créé en 1943, Thibault SAS est une entreprise familiale, installée à Foucarmont, en Seine-Maritime. Avec un effectif moyen de 70 personnes, elle intervient principalement sur des chantiers de maçonnerie et de génie civil. Par le biais de sa filiale, Thibault Bâtiment Industriel, elle agit également dans la construction de bâtiments en structure béton préfabriquée.



CONTACT

ENTREPRISE THIBAUT SAS
BP12
76340 Foucarmont
Tél. : 02 32 97 55 00
www.thibault-sas.fr





CONCESSION AUTOMOBILE RENAULT À DIEPPE

Un chantier exposé aux intempéries, un ciment préservé grâce à l'emballage Sac Protect™.

CÉDRIC DERNY

« **LE SAC PROTECT™ QUI PRÉSERVE LE CIMENT LE CLASSIC® A ÉVITÉ LES PERTES DE MATIÈRE LIÉES À LA PLUIE ET L'HUMIDITÉ PRÉSENTES SUR LE CHANTIER. »**

Réaliser 800 m² de murs intérieurs en aggloméré béton ne relevait pas de l'exploit pour l'entreprise Thibault SAS. En revanche, en débutant ce chantier à l'automne, celle-ci s'exposait à des contraintes climatiques importantes, qui aurait pu peser sur l'organisation du chantier et sur la qualité de mise en œuvre du ciment Le Classic® de Lafarge. « *Le chantier était situé à Dieppe en Seine-Maritime. Là-bas, dès le début de l'automne, les épisodes pluvieux sont nombreux, la température nocturne est basse et le niveau d'humidité très élevé* », résume Cédric Dorny, conducteur de travaux pour l'entreprise Thibault SAS.

Face à cette situation, le risque était de voir s'altérer la qualité du ciment, si celui-ci n'était pas correctement protégé. « *Il peut arriver qu'en partant, les ouvriers oublient de bâcher les palettes de ciment... Or, si le chantier s'arrête et s'il pleut, les sacs de ciment du dessus sont inutilisables car totalement trempés...* ».

QUALITÉ DU CIMENT PRÉSERVÉE

Grâce au ciment Le Classic®, conditionné dans son nouvel emballage anti-pluie, l'entreprise Thibault SAS s'est affranchie des incidents de bâches oubliées ou déchirées. En effet, le Sac Protect™ empêche l'eau et l'humidité de s'infiltrer, et garantit la préservation du ciment, même après 2 h sous une pluie intense ou 12 h sur un sol humide. Ainsi, même si l'entreprise a dû stocker ses palettes à l'extérieur en début de chantier, notamment lors des travaux portant sur les fondations du bâtiment, elle n'a constaté aucune altération de la qualité, que ce soit des sacs de ciment Le Classic® situés au-dessus ou de ceux du dessous.

MOINS DE PERTES SUR LE CHANTIER

« *Habituellement, nous devons toujours jeter un ou deux sacs de ciment situés au-dessus de la palette. Avec l'emballage Sac Protect™, nous n'avons eu aucun gâchis de ciment et nous avons donc réalisé des économies sur notre matière première !* », résume Cédric Dorny. Moins de pertes inutiles donc et des contraintes réduites de nettoyage (pas besoin de ramasser le ciment à la pelle) pour plus de tranquillité.

RÉDUCTION DE LA PÉNIBILITÉ POUR LES OUVRIERS

« *Niveau résistance de l'emballage, on voit la différence : les sacs se déchirent beaucoup moins facilement* », ajoute Cédric Dorny. En effet, en plus de préserver la qualité du ciment, l'emballage Sac Protect™ est plus résistant

aux manipulations. Pour les équipes sur chantier, cela signifie moins de sacs éclatés par terre et moins de travail de nettoyage. Un chantier et un camion plus propre, c'est du temps de gagné et moins de pénibilité!



LES CHIFFRES CLÉS DU CHANTIER

- > 800 m² de murs intérieurs réalisés.
- > 6 murs coupe-feu construits.
- > 7 palettes de ciment Le Classic® Sac Protect™ utilisées.
- > 3 000 m², c'est la surface au sol de la concession automobile.
- > 3 semaines d'intervention.

SAC PROTECT™ DE LAFARGE DANS LE DÉTAIL

Technologie : une nouvelle technologie de papier pour une résistance à l'eau et à l'humidité optimale.

Résistance : même après 2 heures sous la pluie ou 12 heures posé sur un sable humide, le sac reste intact et manipulable.

Les bénéfices : qualité du ciment préservée, garantie d'un camion et d'un chantier toujours propres, moins de pertes de ciment.

Conditionnement : disponible en sac de 25 ou 35 kg.



LAFARGE FRANCE
2, av du général de Gaulle
92148 Clamart Cedex
Tél. : 0820 385 385
(0,12 € TTC/min.)
www.lafarge-france.fr

